

Europe

LES ACTIONS DU PSE-FEMMES

Ghislaine Toutain

25/07/2017

Le Parti socialiste européen-Femmes, présidé par Zita Gurmai, travaille à la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes et à la représentation des femmes dans toutes les sphères de la société. Quelles sont ses actions ? Ghislaine Toutain, conseillère du président de la Fondation Jean-Jaurès et membre du comité exécutif du PSE-Femmes, fait le point sur la situation des droits des femmes en Europe.

Le comité exécutif statutaire du PSE Femmes, présidé par Zita Gurmai, ancienne députée au Parlement en Hongrie, ancienne députée européenne, s'est réuni le 19 mai 2017 à Bruxelles. À l'ordre du jour : le point sur la Convention d'Istanbul et sur la question de la conciliation vie professionnelle-vie privée, une information sur la journée d'action sur le plan du PSE pour la jeunesse, les suites de la journée européenne pour l'égalité salariale et, enfin, les événements à venir.

Auparavant, Zita Gurmai a rappelé l'action conduite par le PSE Femmes lors de la soixante et unième session de la Commission de la condition féminine de l'ONU. Elle a aussi fait le point sur la délégation qui s'est rendue à Ankara pour soutenir Semir Kemalbay, co-présidente du Parti démocratique des peuples (HDP), affilié au PSE, emprisonnée avec cent autres membres pour « propagande terroriste ». Après une information sur le budget du PSE Femmes pour la seconde moitié de 2017, la présidente s'est félicitée du renforcement des liens entre le PSE Femmes et l'Internationale socialiste des femmes (ISF) avec notamment la nomination de la vice-présidente de l'ISF, Christie Morreale, vice-présidente du Parti socialiste en Belgique, chargée de faire le lien entre les deux organisations.

Le point sur la signature par l'Union européenne et sur la ratification par les États membres de la Convention d'Istanbul

Pour rappel, la Convention du Conseil de l'Europe sur *La prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique* est un traité international sur les droits de l'homme, adopté par le Conseil de l'Europe pour la protection des femmes contre toutes les violences le 11

mai 2011 à Istanbul et entré en vigueur le 1^{er} août 2014.

La question de la ratification de la Convention par l'Union européenne avait été débattue lors de la conférence sur les réponses apportées par l'Union européenne à la lutte contre les violences faites aux femmes organisée par le gouvernement travailliste maltais à St-Julian, les 2 et 3 février 2017 dans le cadre de la présidence de l'Union européenne (UE) par Malte. Dans le prolongement de cette conférence, le comité exécutif du PSE Femmes s'était réuni au siège du Parti travailliste maltais, le 4 février.

Depuis, après de longs débats entre les États membres et le vote, à une écrasante majorité, d'une résolution du Parlement européen en novembre 2016 demandant l'adhésion de l'UE à la Convention, le 11 mai 2017, le Conseil européen a adopté deux décisions relatives à la signature de la Convention. Elles constituent le premier pas vers le processus d'adhésion de l'UE à la Convention. Pour que celle-ci soit effective, le Parlement doit ensuite adopter les deux décisions du Conseil.

Si tous les États membres de l'UE ont signé la Convention, quatorze ne l'ont pas encore ratifiée : l'Allemagne, le Royaume-Uni, l'Irlande, le Luxembourg, la Hongrie, la République tchèque, la Slovaquie, la Bulgarie, la Croatie, la Grèce, Chypre et les trois États baltes (Estonie, Lettonie, Lituanie). Certains d'entre eux dont l'Estonie et Chypre notamment, devraient la ratifier récemment. La France l'a ratifiée le 4 juillet 2014.

Le comité statutaire du PSE Femmes a donc demandé aux représentantes des partis progressistes de ces États membres d'agir pour que leur pays ratifie au plus vite la Convention. Zita Gurmai a proposé de concentrer le message du 25 novembre prochain (Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes) sur cette question. Le comité reste vigilant, par ailleurs, sur les avancées de la signature par l'UE de la Convention.

La conciliation vie professionnelle-vie privée

En avril 2017, la Commission européenne a proposé une directive sur la conciliation vie familiale-vie professionnelle. Elle porte sur les congés familiaux (parental, paternité ou aidant) indemnisés au niveau des congés maladie, des aménagements des horaires pour les parents et aidants, des protections contre le licenciement. Ce texte entend améliorer les droits des femmes et des hommes à l'échelon de l'Union pour remédier à la faible participation des femmes au marché du travail, promouvoir la lutte contre la discrimination, étendre les possibilités de congé familial pour les pères et favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes.

La proposition de directive prévoit notamment un congé de paternité de dix jours à la naissance de l'enfant (aucun actuellement), un congé parental rémunéré de quatre mois (non rémunéré actuellement) à la hauteur des prestations maladie, cinq jours de congé par an pour les aidants (aucun actuellement).

Le comité statutaire a salué certaines de ces dispositions qui avaient été défendues par les sociaux-démocrates. Toutefois, l'ensemble des membres du comité ont souligné qu'il n'y avait rien de nouveau sur le congé maternité. De plus, le comité doute que la proposition de rémunérer partiellement le congé de paternité obtienne la majorité des voix au Conseil. Il faut donc continuer à faire du lobbying auprès des instances européennes pour avancer sur ces questions.

Journée d'action pour la jeunesse : une garantie pour l'enfance et la mère isolée

Le PSE Femmes a rejoint la deuxième journée pour le Plan d'action des jeunes socialistes européens, le 19 mai 2017, présenté devant le comité par Anne Morin et Maciej Sobocinski, membres du PSE. Rappelons que le taux de chômage des jeunes de moins de vingt-cinq ans dans l'Union atteint 17,2% en 2017.

Ce plan repose sur quatre piliers : un haut niveau d'emploi, élargir Erasmus (qui fête ses trente ans d'existence cette année) pour développer l'éducation, développer un chèque européen pour la culture, une garantie européenne pour l'enfance.

Le comité a mis particulièrement l'accent sur cette garantie qui assurerait à chaque enfant européen en situation de pauvreté d'avoir un accès gratuit à la santé, à l'éducation, à la garde d'enfants, à un logement décent et à une alimentation saine.

Un document du PSE du 14 février 2017 explique ainsi que 27,8% des enfants de 0 à 17 ans sont en risque de pauvreté ou d'exclusion sociale dans l'Union européenne. C'est pourquoi le PSE soutient la proposition d'introduire dans le Plan Jeunesse la garantie européenne à l'enfance. Cette proposition figure d'ailleurs dans le point 18 de la résolution du Parlement européen du 19 janvier 2017 sur un socle européen des droits sociaux (2016/2095(INI)) qui : « considère que la pauvreté des enfants est une question primordiale qui devrait faire l'objet de mesures de grande ampleur de la part de l'Europe; souligne que le droit à des systèmes d'éducation, de santé et de sécurité sociale universels constitue une condition essentielle pour lutter contre la pauvreté, en particulier lorsqu'elle frappe les enfants; invite la Commission et les États membres, en gardant à l'esprit cet objectif, à assurer la mise en œuvre rapide de la recommandation de 2013 « Investir dans l'enfance

pour briser le cercle vicieux de l'inégalité » et à prendre des mesures concrètes en vue d'établir une garantie pour l'enfance dans tous les États membres, de sorte que chaque enfant actuellement menacé par la pauvreté ait accès à des soins de santé gratuits, à un enseignement gratuit, à des services de garde gratuits, à un logement décent et à une alimentation convenable; met en exergue la connexion nécessaire avec des programmes apportant un soutien et des possibilités aux parents afin de leur permettre de sortir de l'exclusion sociale et d'intégrer le marché du travail; admet que ces politiques nécessitent un financement suffisant à l'échelon national et le soutien des Fonds structurels et d'investissement européens ».

Cette garantie doit viser particulièrement les mères isolées qui représentent l'un des groupes sociaux les plus vulnérables. Elle constitue l'un des piliers les plus importants du Plan des socialistes européens pour la jeunesse. Son slogan : « *Would you walk in her shoes* ».

Avec cette image, le PSE Femmes souligne les lourdes responsabilités qui pèsent sur les mères isolées. La priorité est donc de mettre en place une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie privée. C'est l'un des domaines où l'UE peut avoir une action positive et où des progrès ont déjà été accomplis. Mais le PSE Femmes souhaite que la Commission européenne avance sur le congé parental et que les propositions sur la conciliation soient ambitieuses sur les congés maternité, paternité, parental et de garde d'enfants. L'objectif est de créer une Europe plus sociale comme elle figure dans la déclaration du PSE « *Une vision progressiste de l'égalité des droits entre les femmes et les hommes en Europe* ».

Notons aussi que 61% des étudiants Erasmus sont des femmes. Un million d'enfants sont nés de « parents Erasmus ».

La journée européenne de l'égalité salariale

Zita Gurmai a présenté la campagne pour l'égalité salariale 2017 qui a été organisée le 1^{er} mars à Bruxelles. Les participantes au comité ont échangé leurs expériences sur la mise en place de cette campagne dans leur pays respectif. Globalement, cette campagne rencontre un excellent accueil, appuyée par un matériel adapté (cartes postales, posters, clip vidéo réalisé sur le thème « *Commencer à travailler plus tôt pour gagner autant plus tard* »). Le PSE Femmes rappelle que l'écart de salaire entre les femmes et les hommes est encore en moyenne de 16,7 % au sein de l'UE.

En France, où l'écart salarial entre les femmes et les hommes est de 24%, cette journée s'est tenue le 31 mars dernier. Rappelons que cette date correspond, ramené au nombre de jours, à ce que les femmes doivent travailler en plus en France pour avoir le même salaire annuel moyen que celui des

hommes. La date de la journée varie donc d'un État membre à l'autre en fonction de ce nombre de jours. La coordinatrice du PSE Femmes pour cette campagne a souhaité qu'elle soit adaptée du niveau européen au niveau local pour tenir compte des particularités de chaque État membre. Elle a ensuite présenté la note concept pour la campagne de la seconde moitié de l'année, suggérant notamment de faire du 31 octobre prochain un « unequal pay day » puisque l'écart de salaire moyen au niveau de l'UE étant de 16,2%, les femmes ne devraient pas travailler les deux derniers mois de l'année pour obtenir le même salaire que les hommes.

Dernière information : le 2 juin 2017, le clip vidéo qui a accompagné la journée d'action en 2016, intitulé « *Payez-moi comme un homme* », a reçu la médaille d'argent lors de la cérémonie de remise des prix de la Creative Belgium Awards. Cette vidéo provocatrice a été réalisée par l'agence européenne Mortierbrigade avec le top model transgenre Amazon Eve.

L'agenda du PSE Femmes

Plusieurs événements se sont déroulés ou vont se dérouler dans les prochaines semaines auxquels le PSE Femmes va participer et particulièrement sa présidente Zita Gurmai.

- les 16 et 17 juin 2017 à Ljubljana : une conférence sur « Les droits des femmes face à l'extrême droite » ;
- 14-21 juillet : Festival d'été des Jeunes socialistes européens ;
- 25-28 septembre 2017 à Bruxelles : Semaine africaine (avec la FEPS, la FES, IUSY, le PSE, le PSE Femmes, SOLIDAR et l'Université libre de Bruxelles) ;
- 31 octobre : « Reverse/Unequal pay day 2017 » ;
- 25 novembre : Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

Les travaux se sont conclus par trois interventions de participantes sur la situation politique dans leur pays : Marie-Rose Roko pour la France, Zita Gurmai pour la Hongrie, Roulla Mavronikola pour Chypre et Gabriella RotheFluh, nouvelle membre pour la Suisse. Enfin, Marja Bijl, vice-présidente du PSE Femmes, a fait un rapport sur sa mission en Grèce auprès des femmes et des enfants dans les camps de réfugiés.

